

Examens départementaux 2023 MUSIQUE ANCIENNE

Centre organisateur : Écoles municipales Artistiques de Vitry-sur-Seine

Adresse : 71, rue Camille Groult - Tel : 01 55 53 14 90

Date de l'examen : Samedi 1er avril 2023

CLAVECIN

FIN DE CYCLE II

Une pièce imposée :

- Johann Caspar Ferdinand FISCHER : 8^{ème} Suite Polymnia : [Prélude] Harpeggio – Allemande (2 mouvements) *Musicalischer Parnassus*, ca. 1700, Ausgbourg (Édition au choix)

ET

Une ou deux pièces d'une autre époque ou esthétique au choix

La totalité du programme ne doit pas dépasser 10 minutes.

FIN DE CYCLE III - CEM

Une pièce imposée :

- W. BYRD : N°34 The Carmans Whistle *My Lady Nevells Booke*, 1591 (Édition au choix)

ET

Une ou deux pièces d'une autre époque ou esthétique au choix

La totalité du programme ne doit pas dépasser 15 minutes.

IMPORTANT : Le ou les morceaux libres étant choisis par le professeur de chaque candidat, il est indispensable de fournir obligatoirement au jury la partition du ou des morceaux choisis afin d'être entendu.

FLÛTE À BEC

FIN DE CYCLE II

Une pièce imposée :

- M. SIMON : Les deux premiers mouvements : Adagio et Allegro de la sonate en ut mineur (Éditions Delrieu 40101)

NB : les tempi métronomiques indiqués sur la partition n'ont aucune valeur d'obligation et celui de l'allegro franchement déconseillé.

ET

Une ou deux pièces d'une autre époque ou esthétique au choix

La totalité du programme ne doit pas dépasser 10 minutes.

FIN DE CYCLE III - CEM

Une pièce imposée :

- J.S. BACH : Deuxième et troisième mouvements de la sonate en sol mineur (Drei Sonaten) (Éditions Heinrichshofen N1279)

NB : l'ordre des mouvements est au choix du candidat

ET

Une ou deux pièces d'une autre époque ou esthétique au choix

La totalité du programme ne doit pas dépasser 15 minutes.

IMPORTANT : Le ou les morceaux libres étant choisis par le professeur de chaque candidat, il est indispensable de fournir obligatoirement au jury la partition du ou des morceaux choisis afin d'être entendu.